DLP 11-10-96026340

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

Edition Cultures Spéciales

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

REGION CENTRE

SUPPLEMENT N° 9 AU BULLETIN TECHNIQUE N° 7

6 AVRIL 1994

- EDITION CULTURES LEGUMIERES 5 -

FRAISE	:	**Pourriture grise** : Dernier stade pour une intervention préventive avant maturité.
CHOUX OIGNONS CAROTTES	:	**Mouches** : Début de la reprises des vol. Comment agir?
INFO FLASH		

FRAISE

Stade repères :

Les variétés précoces, sous abri,(Gariguette) sont au stade G ou H (chute des pétales - premiers fruits vert).
Les autres variétés de printemps (Elsanta) sont au stade E (boutons blancs - premières fleurs).

Pourriture grise :

Botrytis cinerea

La chute des pétales provoque des blessures favorisant l'installation du champignon. Ce stade est le **dernier stade important pour la protection préventive avant maturité.** Il permet d'éviter la pourriture sur fruits.
Les interventions sont effectuées avec l'un des produits du tableau paru dans le bulletin n°4 du 23 mars 1994. Cette protection doit être associée à une bonne aération des abris.

CHOUX OIGNONS CAROTTES

Les Mouches :

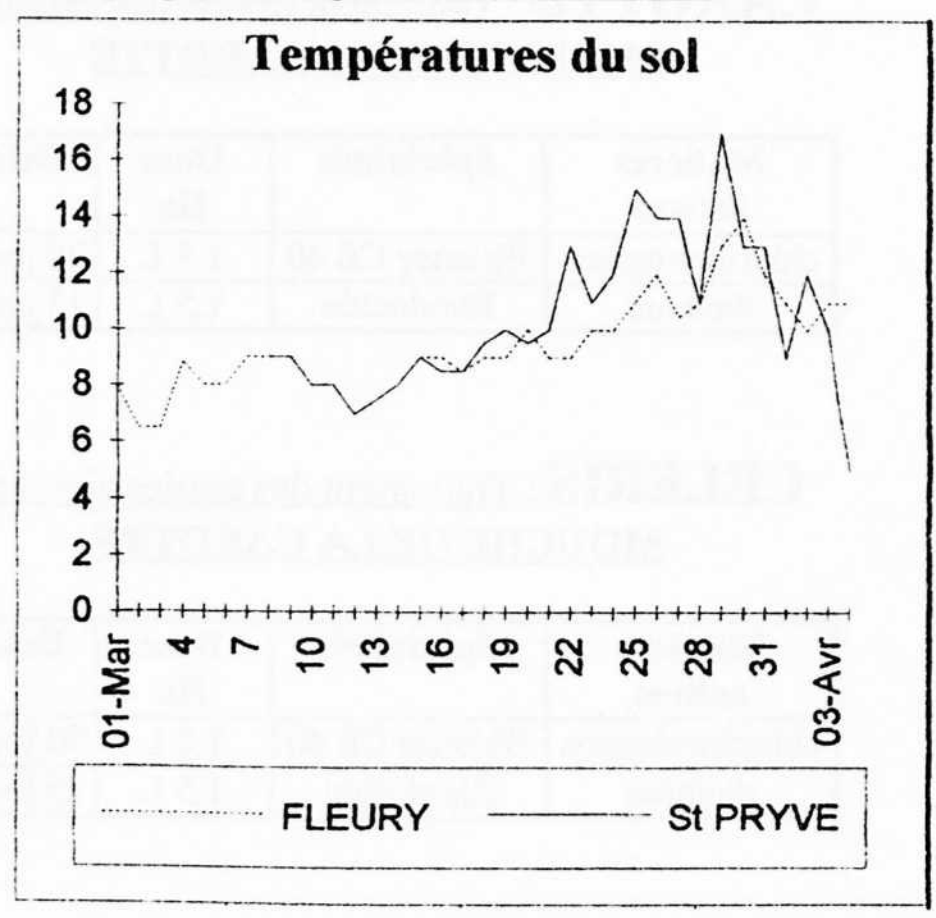
4 espèces différentes s'attaquent aux cultures :
- **la mouche des semis** (*Phorbia platura*) sur de nombreuses cultures,
- **la mouche du chou** (*Phorbia brassicae*) sur les crucifères (chou, navet, radis,...)
- **la mouche de l'oignon** (*Phorbia antiqua*) sur l'oignon, l'échalote, le poireau,...
- **la mouche de la carotte** (*Psila rosae*) sur la carotte, le céleri, le persil,...

Ces mouches hivernent sous forme de pupes. Leur émergence est fonction d'un seuil de température dans le sol sur un profil de 10 centimètres. Ce seuil de température pour l'émergence des adultes est variable suivant l'espèce. L'émergence des premiers adultes est en général observée à partir des températures suivantes :

Seuil de température moyenne d'émergence des adultes.

12°C	Mouche de la carotte
9°C	Mouche de l'oignon
8°C	Mouche du chou
3°C	Mouche des semis

Graphique des températures du sol à 10 cm.



Imprimerie de la Station "CENTRE" - Le Directeur-Gérant : M. HAN. - CPPAP N° 1701 AD - ISSN 0757-4037 - © SRPV, 1994. Tout

direction régionale de l'**agriculture** et de la **forêt**

Ministère de l'Agriculture et de la Pêche
SERVICE REGIONAL DE LA PROTECTION DES VEGETAUX CENTRE
93, rue de Curambourg - BP 210 - 45403 FLEURY LES AUBRAIS Cédex
Tél. 38.86.36.24 - Fax 38.84.19.79



ARBORICULTURE : 250 F
VITICULTURE : 220 F
CULTURES LEGUMIERES : 220 F

Si aucun traitement de sol n'est effectué au moment du semis ou de la plantation avec l'un des produits paru dans le bulletin n°4 du 23 mars, **le traitement** peut être réalisé **pendant la végétation, lors des vols**, avec les produits autorisés figurant dans les tableaux suivants:

AIL : Traitement des parties aèriennes

MOUCHE DE L'OIGNON

Matières actives	Spècialités	Dose Ha	Délai
chlorfenvinphos	Birlance CE 40	1,5 L	30 jours
diethion	Rhodocide	1,5 L	15 jours

OIGNON : Traitement des parties aèriennes

MOUCHE DE L'OIGNON

Matières actives	Spècialités	Dose Ha	Délai
bromophos éthyl	Nexagan 40 Nexagan EC 40	1,66L/	
chlorfenvinphos	Birlance CE 40	1,5 L/	30 jours
diethion	Rhodocide	1,5 L	15 jours

CAROTTE : Traitement des parties aèriennes

MOUCHE DE LA CAROTTE

Matières actives	Spècialités	Dose Ha	Délai
chlorfenvinphos	Birlance CE 40	1,5 L	30 jours
diethion	Rhodocide	1,5 L	15 jours

CELERIS : Traitement des parties aèriennes

MOUCHE DE LA CAROTTE

Matières actives	Spècialités	Dose Ha	Délai
chlorfenvinphos	Birlance CE 40	1,5 L	30 jours
diethion	Rhodocide	1,5 L	15 jours

CHOU : Traitement des parties aèriennes

MOUCHE DU CHOU

Matières actives	Spècialités	Dose Ha	Délai
bromophos éthyl	Nexagan 40 Nexagan EC 40	1,66L	
chlorfenvinphos	Birlance CE 40	1,5 L/	30 jours
diethion	Rhodocide	1,5 L	15 jours

En aucun cas, ce délai ne peut être inférieur à 3 jours.

INFO FLASH

Rendez - vous du **LABO VERT** dans l'Indre et Loire le **jeudi 14 avril à 14 H 30** à l'antenne de la CAT à Reignac sur Indre (37).

Edition Cultures Légumières 5
SRPV Centre 6 Avril 1994